

B. NOTICE

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire d'enregistrement
CEVA SANTE ANIMALE
Avenue de la Métrologie 6
1130 BRUXELLES

Fabricant
Laboratoria Wolfs N.V.
Westpoort 50
2070 ZWIJNDRECHT

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

VEPRAFEN, comprimés, anthelminthique pour chiens et chats

3. LISTE (DE LA) (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Par comprimé sécable: 50 mg de praziquantel – 500 mg de fenbendazolee

4. INDICATION(S)

Traitement des infections mixtes par les nématodes et les cestodes, à savoir :

Chez le chien:

Nématodes: *Toxocara canis*, *Toxascaris leonina*, *Ankylostoma caninum*, *Uncinaria stenocephala* (88-99,9%), *Trichuris vulpis* (90-98%);

Cestodes: *Dipylidium caninum*, *Taenia spp.*, *Echinococcus granulosus*, *E. multilocularis*.

Chez le chat:

Nématodes: *Toxocara cati* (99,9%), *Toxascaris leonina*, *Ankylostoma tubaeformis* (99,9%);

Cestodes: *Dipylidium caninum*, *Taenia taeniaformis*.

5. CONTRE-INDICATION(S)

Aucune connue.

Ne pas administrer en même temps qu'un autre anthelminthique.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Aucune connue.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chiens et chats.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Administrer les comprimés par voie orale, soit directement, soit mélangés à la nourriture.

Administration unique: 1 comprimé par 10 kg de poids vif (= 50 mg de praziquantel/500 mg de fenbendazole par 10 kg de poids vif).

Chiots:

Administration unique: 1 comprimé par 10 kg de poids vif (= 50 mg de praziquantel/500 mg de fenbendazole par 10 kg de poids vif) à partir de l'âge de 2 semaines, ensuite à l'âge de 4, de 8 et de 12 semaines, de 4, de 5 et de 6 mois.

En cas d'une infestation par des ankylostomes ou des trichures, une administration unique ne

suffira pas. Dans ces cas, il y a lieu de donner 1 comprimé par 10 kg de poids vif pendant 3 jours consécutifs.

Dans certains cas, un traitement régulier est conseillé. Pour plus d'informations, demandez conseil à votre vétérinaire.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

-

10. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Conserver hors de la portée et de la vue des enfants.

Stabilité

VEPRAFEN® peut être utilisé jusqu'à la date limite inscrite sur l'emballage après les lettres EXP (mois/année), la date de péremption étant le premier jour du mois indiqué.

Conserver à température ambiante (15-25°C) et dans l'emballage d'origine.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Utilisation en cas de gravité et de lactation

Si VEPRAFEN® est administré conformément à la posologie, il peut être utilisé lors de la gestation.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Les mesures de précaution adéquates doivent être prises pour que le produit ne se retrouve pas dans le milieu environnant.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVEÉ

Août 2008

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Mode de délivrance:

Délivrance libre

BE-V176766